



Mâcon, le 28 avril 2020

## INFORMATION PRESSE

---



### **Route Centre Europe Atlantique - RN79 - Aménagement à 2 x 2 voies pour la création d'une aire de repos à Charolles Reprise des travaux le 27 avril 2020**

Le chantier RCEA de création d'une aire de repos sur la commune de Charolles, à hauteur de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) de Molaise, démarré le 25 novembre 2019 pour une durée de 6 mois, a été arrêté par les entreprises le 18 mars dernier en raison du contexte épidémique de coronavirus Covid-19.

L'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP) a depuis produit un guide de préconisations de sécurité sanitaire, en liaison avec les ministères concernés.

Ce guide, agréé par l'État, récapitule les mesures urgentes et spécifiques à mettre en œuvre pour assurer les conditions sanitaires nécessaires aux personnels du bâtiment et des travaux publics (BTP) et à l'ensemble des intervenants.

S'appuyant sur ce guide, sous la conduite de la maîtrise d'ouvrage État, maîtrise d'œuvre, entreprises, et coordonnateurs santé-sécurité, ont conduit un travail préparatoire commun aboutissant à la définition d'une organisation adaptée du chantier pour permettre la reprise des travaux.

La mise en œuvre de conditions sanitaires appropriées étant maintenant organisée, la reprise des travaux est enfin effective depuis le lundi 27 avril 2020.

La reprise de ce chantier prioritaire, s'inscrivant dans le programme d'aménagement de la RCEA en Saône-et-Loire, s'accompagne ce même lundi 27 avril de la reprise des travaux d'aménagement de la section La Chapelle-de-Mont-de-France sur la RN79 et de l'aire de repos de Montchanin.

Les services de l'État (la Direction interdépartementale des routes, la gendarmerie, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bourgogne-Franche-Comté) appellent les usagers à maintenir la plus grande prudence aux abords des chantiers.